

Publié le





# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024 03 26 28

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet 73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

## Nombre de Conseillers :

En exercice: 36 Quorum: 19

Présents: 29

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents: 04

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 32
<u>Résultat du vote</u> :
Abstention : 0

Suffrages exprimés: 32

Pour: 32 Contre: 0

Majorité absolue des suffrages

exprimés: 17

<u>Secrétaire de séance</u> : Georges CAGNIN

Date de la convocation :

13/03/2024

29 Présents : Avressieux : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. Belmont-Tramonet: Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. Champagneux: Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. Domessin: Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. La Bridoire: Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. Pont de Beauvoisin: Mme FERRARI Myriam, BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. *Rochefort: / . Saint Béron:* Mme VERRIER Muriel, MM. LARDE Alain, PERROT Alain. *Saint* Genix-les-Villages: Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. Sainte Marie d'Alvey: M. PERSON Philippe. Verel-de-Montbel: M. CEVOZ-MAMI Christian.

<u>03 Pouvoirs</u>: M. ARGOUD Yves à M. PERSON Philippe, M. PUGNOT Bertrand à M. PARAVY Jean-Claude, Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel.

<u>04 Absents</u>: Mme LABBAY Catherine, MM. BILLON Pierre, PERSON Philippe, PICHE Barthélémy.

#### **OBJET: BUDGET ANNEXE ADS:**

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024
- Vu le compte administratif 2023,
- Vu la délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2023 au BP 2024,
- Vu la délibération relative à la participation du Budget Principal au Budget ADS,
- Vu le projet de Budget Primitif 2024 ;

Il est présenté à l'Assemblée le projet de budget ADS pour 2024.

Le projet de budget 2024 se présente de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	EXC/DEF	DEPENSES	RECETTES	EXC/DEF
ADS (Autorisation Droits des Sols)	135 769.00	135 769.00	0.00		6 384.00	6 384.00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID: 073-247300528-20240326-2024\_03\_26\_28-DE

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, Par 32 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤ APPROUVE la présentation en suréquilibre de la section d'investissement du budget annexe ADS ;

>APPROUVE le Budget primitif 2024 du Budget annexe ADS tel que présenté ;

➤MANDATE le Président pour réaliser toutes les démarches nécessaires et signer tous documents utiles.

## Le Président,

- -Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.
- -Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 04/04/2024,

Le Président, Paul REGALLET Le secrétaire de séance, Georges CAGNIN